

Les Infos de Base

Mercredi 30 avril 2014
volume 17, numéro 18
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 18 du 30 avril 2014.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 30 avril 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 18 du 30 avril 2014, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 17 du 26 avril 2014.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 mai 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

Les *Infobase Lois et Règlements du Canada* sont à jour au 16 avril 2014.

Les *Infobase Lois et Règlements de l'Ontario* sont à jour 23 avril 2014.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 26 avril 2014.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 26 avril 2014 et contient maintenant 9 500 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 1^{er} septembre 2013.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour au 1^{er} septembre 2013.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 1^{er} septembre 2013.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, RLRQ, c. **C-26**, Décision du 20-02-14, (2014) 146 *G.O.* 2, 1531, nouveau.

Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, RLRQ, c. C-26, Décision du 20-02-14, (2014) 146 *G.O.* 2, 1531, nouveau.

Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, RLRQ, c. **C-48.1**, r. 5, remplacé.

Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Décision du 20-02-14, (2014) 146 *G.O.* 2, 1531, a. 3.

Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des comptables agréés du Québec, RLRQ, c. C-48.1, r. 10, remplacé.

Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Décision du 20-02-14, (2014) 146 *G.O.* 2, 1531, a. 37.

Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre professionnel des comptables en management accrédité du Québec, RLRQ, c. C-48.1, r. 11, remplacé.

© 2014, Gaudet Éditeur Ltée

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Quoi de neuf dans *Accès Légal*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Décision du 20-02-14, (2014) 146 G.O. 2, 1531, a. 37.

Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre professionnel des comptables généraux accrédités du Québec, RLRQ, c. C-48.1, r. 12, remplacé.

Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Décision du 20-02-14, (2014) 146 G.O. 2, 1531, a. 37.

Règlement sur la contribution spéciale des producteurs lait pour la publicité, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 193, a. 1.

Règlement modifiant divers règlements pris dans le cadre du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, Décision 10389 du 14-04-14, (2014) 146 G.O. 2, 1539, a. 1, par. 1^o.

Règlement sur la division en groupes des producteurs de lait, RLRQ, c. M-35.1, r. 195, aa. 1, 2, 5, 7, 10-13.

Règlement modifiant divers règlements pris dans le cadre du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, Décision 10389 du 14-04-14, (2014) 146 G.O. 2, 1539, a. 2.

Règlement sur le fichier des producteurs de lait et sur la conservation et l'accès aux documents de Les Producteurs de lait du Québec, RLRQ, c. M-35.1, r. 195.1, titre, aa. 1-3, 5-10, 12.

Règlement modifiant divers règlements pris dans le cadre du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, Décision 10389 du 14-04-14, (2014) 146 G.O. 2, 1539, a. 1, par. 1^o.

Règlement sur le fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait, RLRQ, c. M-35.1, r. 197, aa. 1, 2, 4.

Règlement modifiant divers règlements pris dans le cadre du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, Décision 10389 du 14-04-14, (2014) 146 G.O. 2, 1539, a. 1, par. 1^o.

Règlement sur l'imposition d'une contribution spéciale pour l'administration du fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait, RLRQ, c. M-35.1, r. 199, a. 1.

Règlement modifiant divers règlements pris dans le cadre du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, Décision 10389 du 14-04-14, (2014) 146 G.O. 2, 1539, a. 1, par. 1^o.

Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait, RLRQ, c. M-35.1, r. 201, aa. 1, 2, 4, 5, 7, 10, 11.

Règlement modifiant divers règlements pris dans le cadre du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, Décision 10389 du 14-04-14, (2014) 146 G.O. 2, 1539, a. 1, par. 1^o, 2^o.

Règlement sur le paiement du lait aux producteurs, RLRQ, c. M-35.1, r. 203, aa. 1-3, 4, 5-11, intitulé du chapitre IV, 13, intitulé du chapitre VI, 17-36, 38, ann. 0.1, 0.2.

Règlement modifiant divers règlements pris dans le cadre du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, Décision 10389 du 14-04-14, (2014) 146 G.O. 2, 1539, a. 1, par. 1^o.

Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité, RLRQ, c. M-35.1, r. 207, aa. 1, 3-9, 13, ann. I.

Règlement modifiant divers règlements pris dans le cadre du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, Décision 10389 du 14-04-14, (2014) 146 G.O. 2, 1539, a. 1, par. 1^o.

Règlement sur les quotas des producteurs de lait, RLRQ, c. M-35.1, r. 208, aa. 2, 4, 5, 6.3-6.3.5, 7, 10.1, 11, 12-14.2, 15.1, 15.2, 15.5-19, 22, 23, 26, 29, 30, 32, 34, 35-43, 44-47, 49-52, 53.1, 53.3-53.6, 53.8, 53.12, 53.14-53.17.1, 53.21, 53.22, 53.24, ann. 0.1, 3, 3.1, 4, 5, 6, 7, 7.1.

Règlement modifiant divers règlements pris dans le cadre du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, Décision 10389 du 14-04-14, (2014) 146 G.O. 2, 1539, a. 3.

Règlement des producteurs d'oeufs d'incubation sur le contingentement, RLRQ, c. M-35.1, r. 223, a. 8.4.

Règlement modifiant le règlement des producteurs d'oeufs d'incubation sur le contingentement, Décision 10386 du 07-04-14, (2014) 146 G.O. 2, 1539, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Quoi de neuf dans Accès Légal

La présentation des Infobases fédérales a été revue pour présenter les textes de façon alphabétique comme c'est la coutume dans les juridictions de common law.